



Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques

Quatrième session

Genève, 28 septembre-2 octobre 2015

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Questions d'organisation

Note de scénario pour la quatrième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques

Note du Président

I. Introduction

1. La présente note de scénario, que j'ai établie en consultation avec le Bureau de la quatrième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, expose le plan des travaux qui seront menés lors de la quatrième session de la Conférence et les attentes générales qu'ils suscitent.
2. Elle a pour objet d'aider les parties prenantes de l'Approche stratégique à se préparer pour la session de façon à ce que nous puissions parvenir à une heureuse issue en menant à terme, dans les délais voulus, les travaux nécessaires. Des orientations supplémentaires concernant la session figurent dans l'ordre du jour provisoire annoté (SAICM/ICCM.4/1/Add.1).
3. La quatrième session de la Conférence marque le dixième anniversaire de l'adoption de l'Approche stratégique en 2006 et représente donc une étape cruciale dans les efforts internationaux visant à prendre des mesures pour la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets d'ici à 2020 et au-delà. La session, comprenant un segment de haut niveau, servira de plateforme interactive et multipartite pour l'échange de données d'expérience.
4. Il ne reste plus que cinq ans pour parvenir à l'objectif de l'Approche stratégique, à savoir faire en sorte que, d'ici à 2020, les produits chimiques soient produits et utilisés de manière à en réduire au minimum les effets néfastes sur la santé humaine et l'environnement, objectif qui a été convenu pour la première fois lors du Sommet mondial pour le développement durable, en 2002. En conséquence, il est d'importance fondamentale que nous prenions des décisions stratégiques, en élaborant des programmes et en établissant des priorités selon les besoins. Les mesures et les décisions que nous prendrons lors de cette session cruciale auront un impact considérable sur notre aptitude à atteindre les objectifs essentiels fixés de longue date pour 2020. La Stratégie politique globale spécifie que la cinquième et dernière session de la Conférence devra se tenir en 2020, à moins que la Conférence n'en décide autrement.
5. À sa deuxième réunion, qui s'est tenue à Genève du 15 au 17 décembre 2014, le Groupe de travail à composition non limitée de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques a accompli de réelles avancées sur les questions dont il était saisi et, grâce à cet effort, nous sommes en mesure d'agir sur plusieurs aspects clés à l'occasion de la quatrième session de la Conférence.

* SAICM/ICCM.4/1

6. Les orientations générales et directives visant à faciliter la réalisation de l'objectif d'une gestion rationnelle des produits chimiques fixé pour 2020 (voir le document SAICM/ICCM.4/6) devraient être les réalisations stratégiques de la quatrième session de la Conférence, préparant le terrain pour la prise de mesures par l'ensemble des parties prenantes de l'Approche stratégique d'ici à 2020.
7. Les participants au Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015, devant se tenir à New York du 25 au 27 septembre 2015, devraient convenir d'un nouveau programme mondial de développement. La Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques devrait être prête et disposée à concourir à la réalisation de ce programme de développement par l'intermédiaire de la plateforme multisectorielle et multipartite de l'Approche stratégique, soulignant que la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets est un élément indispensable et intersectoriel du développement durable et qu'elle revêt une grande importance pour le programme de développement durable.
8. En outre, la Conférence devrait examiner certains aspects de la mise en œuvre en rapport avec de nouvelles questions de politique générale et d'autres sujets de préoccupation, se pencher sur la question de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020, examiner les activités proposées, approuver le budget du secrétariat et décider de la date de la clôture définitive du Fonds d'affectation spéciale du Programme de démarrage rapide.
9. Je souhaiterais également porter à votre attention le fait qu'à sa quatrième session, la Conférence renouvellera son équipe de direction en élisant de nouveaux membres de son Bureau pour la cinquième session, ainsi que des représentants régionaux qui siègeront au Conseil exécutif du Programme de démarrage rapide jusqu'à la cinquième session ou jusqu'à la fin du Programme de démarrage rapide si celui-ci devait se terminer avant ladite session. De plus, des correspondants régionaux et des représentants sectoriels doivent être désignés à la quatrième session. Les représentants devraient être prêts, lorsqu'ils arrivent à la session, à désigner ces membres du Bureau pour approbation par la Conférence avant la fin de la semaine.
10. La présente note de scénario fournit des orientations sur la façon dont la Conférence peut, à sa quatrième session, contribuer à donner effet à la vision d'avenir décrite en 2006 dans la Déclaration de Dubaï sur la gestion internationale des produits chimiques et réitérée à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable en 2012. J'espère que la présente note de scénario aidera les parties prenantes à préparer le terrain afin d'obtenir des avancées importantes vers l'objectif fixé pour 2020.

II. Calendrier et organisation de la quatrième session

11. La quatrième session sera ouverte le lundi 28 septembre 2015 à 15 heures et clôturée le vendredi 2 octobre 2015 à 18 heures. Dans la mesure où elle durera quatre jours et demi, il est essentiel que les représentants restent concentrés durant le temps disponible. Il sera possible de tenir des réunions de groupes régionaux et sectoriels le lundi 28 septembre de 10 heures à 13 heures ainsi que du mardi 29 septembre au vendredi 2 octobre de 9 heures à 10 heures.
12. Un segment de haut niveau, ayant pour objet d'encourager une participation et un engagement plus importants dans le cadre de l'Approche stratégique et de souligner l'urgence d'agir maintenant pour des raisons environnementales, sanitaires et économiques, se tiendra le jeudi 1^{er} octobre de 15 heures à 18 heures et le vendredi 2 octobre de 10 heures à 13 heures. Le segment de haut niveau fournira une plateforme pour encourager une participation plus large des parties prenantes et un engagement renouvelé à mettre en œuvre l'Approche stratégique, notamment en consacrant des débats aux liens entre l'Approche stratégique et les objectifs de développement durable proposés ainsi que les opportunités offertes par leur mise en œuvre.
13. Le segment de haut niveau commencera le jeudi après-midi avec deux discours liminaires concernant la gestion rationnelle des produits chimiques du point de vue de l'industrie et sous l'angle de la santé et du développement durable et se poursuivra par trois réunions-débats interactives, qui se tiendront en parallèle. Les thèmes de ces trois réunions-débats sont les suivants : a) rendre la gestion des produits chimiques plus efficace par une collaboration entre les différents secteurs concernés; b) les avantages de l'approche multipartite de l'Approche stratégique pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable; et c) les partenariats entre les différentes parties prenantes sont la clé du succès. Vendredi matin, la réunion-débat de haut niveau se tiendra en plénière, offrant aux délégations la possibilité de participer aux débats interactifs. Les débats viseront à confirmer l'engagement des parties prenantes de l'Approche stratégique à réaliser l'objectif fixé pour 2020, tout en reconnaissant la nécessité d'assurer une gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020.

14. Les ministres, les directeurs d'institutions et d'organisations, les directeurs généraux, les chefs de délégation de haut niveau, les participants de grands groupes et les parties prenantes sont invités à échanger leurs vues et expériences concernant les différents aspects de la gestion des produits chimiques ainsi que les moyens les plus efficaces d'utiliser la plateforme de l'Approche stratégique en vue de la réalisation de l'objectif fixé pour 2020.

15. Les travaux de fond de la quatrième session devraient être conclus au moment où le segment de haut niveau débute le jeudi après-midi.

16. Une série de manifestations parallèles en rapport avec les sujets abordés dans l'ordre du jour de la session ont été organisées. Je vous encourage à y participer, dans la mesure du possible, pour approfondir votre connaissance des principales questions dont est saisie la Conférence et d'autres questions concernant la réalisation de l'objectif fixé pour 2020. Un espace d'exposition sera également prévu.

17. Les travaux de la Conférence se dérouleront dans le cadre de séances plénières, avec des débats et négociations approfondis au sein de petits groupes qui seront créés si la Conférence en décide ainsi. Les représentants qui sont intéressés par un point particulier de l'ordre du jour, pour lequel le Président juge nécessaire de créer un petit groupe plutôt qu'un groupe de contact formel, sont encouragés à participer à ces petits groupes en vue de parvenir à un consensus sur les questions soulevées. Les projets de décision approuvés par les participants aux petits groupes seront présentés à la Conférence en séance plénière, aux fins de leur adoption éventuelle, des éclaircissements supplémentaires pouvant être apportés le cas échéant. Les besoins de petits groupes et les dispositions à prendre pour leurs réunions seront fondés sur un plan élaboré en consultation avec le Bureau, mais seront, en définitive, déterminés au fur et à mesure tout au long de la session. Tout sera mis en œuvre pour veiller à ce qu'il n'y ait pas plus de deux petits groupes qui se réunissent en même temps.

III. Questions essentielles à examiner lors de la quatrième session

A. Orientations générales et directives concernant la réalisation de l'objectif d'une gestion rationnelle des produits chimiques fixé pour 2020

18. Les orientations générales et directives concernant la réalisation de l'objectif d'une gestion rationnelle des produits chimiques fixé pour 2020 (voir le document SAICM/ICCM.4/6) ont été élaborées par le secrétariat, sous la direction du Bureau, comme demandé par la Conférence à sa troisième session. Elles s'appuient sur des informations obtenues dans le cadre de processus de consultation des parties prenantes, de réunions régionales, de la deuxième réunion du Groupe de travail à composition non limitée et d'autres sources.

19. Les orientations générales et directives ont pour objet de fournir des lignes directrices et d'identifier des moyens permettant à toutes les parties prenantes de l'Approche stratégique de réaliser l'objectif global d'ici à 2020, y compris des éléments concrets nécessaires au niveau national pour parvenir à une gestion rationnelle des produits chimiques et appuyer la mise en œuvre de la Stratégie politique globale. Il s'agit notamment d'une série de 11 points fondamentaux qui ont été jugés essentiels aux niveaux national et régional pour assurer la gestion rationnelle des produits chimiques.

20. Six domaines d'activité principaux sont identifiés dans les orientations générales et directives aux fins de la mise en œuvre des objectifs de la Stratégie politique globale pour la réalisation de l'objectif global de 2020 :

- a) Renforcer le principe de responsabilité applicable aux parties prenantes : promouvoir et renforcer la participation et l'engagement multisectoriel;
- b) Mettre en place et renforcer les cadres législatifs et réglementaires nationaux relatifs aux produits chimiques et aux déchets : améliorer la capacité d'aborder les éléments fondamentaux de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets et favoriser la coopération régionale;
- c) Intégrer la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets dans le programme de développement durable : accomplir des progrès au niveau de la réduction des risques et renforcer les liens entre la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets, d'une part, et la planification, les processus et les budgets relatifs à la santé, au travail et au développement socioéconomique, d'autre part;
- d) Renforcer les efforts de réduction des risques et de partage des informations concernant les nouvelles questions de politique générale : continuer de promouvoir des mesures visant à faire face à des problèmes qui ne sont pas recensés dans les accords en vigueur, dans un souci de complémentarité avec les initiatives entreprises par d'autres organes;

- e) Favoriser l'accès à l'information : renforcer l'accessibilité des informations pertinentes et rendre ces dernières compréhensibles pour tous les niveaux de la société;
- f) Évaluer les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif fixé pour 2020 visant à réduire au minimum les incidences néfastes des produits chimiques sur la santé humaine et l'environnement : recenser les résultats obtenus, analyser les lacunes en matière de mise en œuvre et définir les mesures prioritaires à mener à bien d'ici à 2020.

21. Le Bureau et moi-même avons conclu, tout comme le Groupe de travail à composition non limitée à sa deuxième réunion, qu'il ne serait pas approprié d'utiliser le temps disponible à la quatrième session pour négocier le texte des orientations générales et directives. À la suite de la présentation des orientations générales et directives par le secrétariat, nous encourageons les représentants à examiner et adopter une résolution connexe, à laquelle les orientations générales et directives seront annexées, afin de leur donner effet, de les renforcer et d'appuyer la mise en œuvre de l'Approche stratégique en vue de la réalisation de l'objectif fixé pour 2020.

B. Nouvelles questions de politique générale et autres sujets de préoccupation

22. La Conférence examinera trois propositions :

a) Une proposition de nouvelle question de politique générale concernant les polluants pharmaceutiques persistants dans l'environnement élaborée par les gouvernements du Pérou et de l'Uruguay en collaboration avec la Société internationale des médecins pour l'environnement (voir les documents SAICM/ICCM.4/7 et SAICM/ICCM.4/INF/15);

b) Comme demandé par la Conférence à sa troisième session, une proposition de programme international volontaire d'information sur les substances chimiques incorporées dans les produits tout au long de la chaîne d'approvisionnement et pendant tout leur cycle de vie en vue de faciliter et d'orienter l'échange, la disponibilité et l'accessibilité des informations pertinentes sur ces substances pour tous les groupes de parties prenantes, en faisant fond sur les activités menées, les résultats obtenus et les recommandations émises à ce jour (SAICM/ICCM.4/10);

c) Comme demandé par le Groupe de travail à composition non limitée, une proposition concernant les prochaines étapes pour les pesticides hautement dangereux suscitant des préoccupations, qui a été élaborée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) (SAICM/ICCM.4/8 et SAICM/ICCM.4/INF/25).

23. S'agissant des questions de politique générale existantes et autres sujets de préoccupation, le renforcement de la réduction des risques et le partage des connaissances et des informations sur les nouvelles questions de politique générale constituent l'un des principaux domaines d'activité proposés dans les orientations générales et directives. Les parties prenantes auront la possibilité d'examiner des plans de travail pour la période d'ici à 2020, qui ont été élaborés par les organisations chefs de file spécialisées dans les nouvelles questions de politique générale, et souhaiteront peut-être proposer des activités de renforcement de la coopération et de la collaboration à inclure dans l'éventuelle résolution visant à donner effet aux orientations générales et directives. En outre, les parties prenantes examineront certains éléments du projet de résolution sur les nanotechnologies et les nanomatériaux manufacturés qui a été élaboré par le Groupe de travail à composition non limitée à sa deuxième réunion.

C. Gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020

24. L'importance de continuer d'assurer la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020 est reconnue, notamment par l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement dans sa résolution 1/5 sur les produits chimiques et les déchets. La Conférence sera saisie d'une note du secrétariat relative à la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020 (SAICM/ICCM.4/13), comprenant une référence au document final du processus consultatif mené à l'initiative des pays concernant le renforcement de la coopération et de la coordination au sein du groupe des produits chimiques et des déchets, intitulé « Renforcer la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets à long terme ».

25. À sa deuxième réunion, le Groupe de travail à composition non limitée a souligné la contribution que l'Approche stratégique a apportée, et continue d'apporter, à la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets, notamment sa contribution à la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015, et déclaré qu'il était disposé et prêt à mettre à disposition à cette fin, selon qu'il convient, sa plateforme multisectorielle et multipartite.

26. La Conférence souhaitera peut-être examiner la question de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020 et de ses liens avec le programme de développement pour l'après-2015, et adopter une résolution établissant des recommandations et mesures de suivi pertinentes, selon qu'il convient.

D. Activités du secrétariat et budget

27. L'Approche stratégique est un cadre volontaire mais l'appui efficace du secrétariat, notamment pour la préparation des réunions et des travaux intersessions et la promotion de l'échange d'informations entre les parties prenantes, est indispensable à la réalisation de nos efforts collectifs. À cet égard, la Conférence sera invitée à examiner et approuver le projet de budget indicatif et de structure des effectifs du secrétariat pour la prochaine période intersessions. La Conférence devra examiner les incidences budgétaires des mesures proposées dans les orientations générales et directives.

IV. Résultats escomptés de la quatrième session

28. Ayant exposé la manière dont nous pourrions souhaiter mener nos travaux au cours de la quatrième session, j'aimerais terminer en envisageant ce que nous pourrions espérer avoir accompli à la fin de la session. J'espère que nous aurons terminé l'examen de l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour de manière exhaustive; convenu des orientations générales et directives concernant la réalisation de l'objectif fixé pour 2020 et adopté toute résolution nécessaire à leur mise en œuvre; convenu de mesures collaboratives et d'engagements en vue de la réalisation de l'objectif fixé pour 2020 et examiné un processus permettant d'établir des recommandations et des mesures de suivi pour assurer la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020; accueilli favorablement le programme de développement pour l'après-2015 et ses objectifs de développement durable et examiné la contribution de l'Approche stratégique à leur mise en œuvre; examiné les nouvelles questions de politique générale et autres sujets de préoccupation et adopté des résolutions connexes, selon qu'il convient; conclu un accord sur la clôture définitive du Fonds d'affectation spéciale du Programme de démarrage rapide; et conclu un accord concernant le budget et la structure des effectifs du secrétariat. Surtout, j'espère que nos débats nous auront permis d'aboutir à un consensus sur les questions qui doivent être réglées afin de renforcer ce cadre volontaire et nous rapprocher de la réalisation de l'objectif fixé pour 2020.

29. L'engagement, la coopération, la sensibilisation et l'adhésion de toutes les parties prenantes seront essentiels pour réaliser l'avenir que nous voulons en matière de gestion rationnelle des produits chimiques. En conclusion, j'encourage vivement tous les participants à se préparer pour que nous puissions mener nos travaux dans un tel esprit. C'est avec un très grand intérêt que je m'appête à travailler avec vous tous à l'occasion de la quatrième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques.

Richard Lesiyampe
Président de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques à sa quatrième session